

1901 et civilement le 6 septembre 1901. La population est de 675 âmes.

SAINT-JULES-DE-BEAUCE. Comté de Beauce. Diocèse de Québec. La paroisse de Saint-Jules comprend une partie des paroisses de Saint-Victor, de Saint-François, de Saint-Joseph et de Saint-Frédéric. Ce territoire a été organisé en paroisse civile par proclamation du 28 mai 1919.

L'église est construite sur le lot 27 B du rang I du canton de Broughton, à 5 milles de Tring-Jonction, sur le chemin de fer du Québec-Central. La population est de 625 âmes.

La paroisse possède 5 écoles, 2 magasins, 3 moulins, le téléphone, une ferme expérimentale.

Il se trouve des lots non vendus sur les rangs Saint-Jules et Sainte-Julie. On demande un forgeron et autres hommes de métiers.

SAINT-JUST-DE-BRETEXNIERES. Comté de Montmagny. Diocèse de Québec. Mission fondée en 1915 et desservie de Saint-Camille-de-Bellechasse, jusqu'en 1916, date de l'arrivée d'un curé résidant. Elle comprend la partie sud-ouest du canton de Panet, érigée en municipalité en 1918, sous le nom de Saint-Fabien-de-Panet. Le 13 décembre 1919, cette municipalité a pris le nom de Saint-Just-de-Bretonnières.

L'église est bâtie sur le lot 26 du rang VII du canton de Panet, à 2 milles de la station de Daaquam, sur le chemin de fer du Québec-Central. La population est de 1,500 âmes.

La paroisse possède 7 magasins, 5 écoles, 2 banques et une caisse populaire, le téléphone, le télégraphe, un cercle agricole, des hommes de profession, etc. La paroisse pourrait s'agrandir par la colonisation des rangs VIII et IX de Panet, qui sont actuellement dans les limites de la paroisse.